

ACTUALITÉS

○ LANCEMENT DU LABEL TERRE DE JEUX 2024

La ministre des Sports, Roxana MARACINEANU, a participé, le lundi 17 juin au Sénat, **au lancement du label Terre de Jeux 2024** destiné aux collectivités territoriales et au mouvement sportif afin de **s'engager dans l'aventure Paris 2024**.

[En savoir plus](#)



○ SAVED – SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE VALORISATION ET DÉPLACEMENTS



Le **Comité Départemental Olympique et Sportif de Côte-d'Or** vous propose **son outil SAVED** qui vous permettra d'effectuer **vos relevés de déplacements bénévoles** d'une part et **de valoriser votre apport bénévole** d'autre part.

Cet outil **à destination notamment des associations sportives** est **gratuit**. Pour l'acquérir, il vous suffit de vous rendre sur la page dédiée et de **remplir le formulaire de téléchargement**. [En savoir plus](#)

○ COMPTE ENGAGEMENT CITOYEN (CEC)

Le **Compte d'Engagement Citoyen (CEC)** instauré par la **loi du 8 août 2016 dite loi Travail** est **un nouveau dispositif** intégré au **Compte Personnel d'Activité (CPA)**.

Les bénévoles éligibles peuvent **y déclarer leur activité associative et bénéficier de droits à formation financés par l'État** en reconnaissance de **leur engagement**. [Plus d'informations](#)



○ CONCOURS FEMMES & SPORT

Le **Comité Régional Olympique et Sportif Bourgogne-Franche-Comté** reconduit, en 2019, **le concours "Femmes et Sport"**, en partenariat avec le **Conseil Régional BFC** et la **DRJSCS BFC**.

Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site internet du **CROS BFC - Date limite de retour le 12 juillet 2019**.

[Plus d'informations](#)



○ **GUIDE LAÏCITE ET FAIT RELIGIEUX DANS LE CHAMP DU SPORT « MIEUX VIVRE ENSEMBLE »**



Le ministère des sport a lancé le 19 juin 2019, le guide : « Laïcité et fait religieux dans le champ du sport » à destination notamment des éducateurs sportifs et des dirigeants d'associations sportives. [En savoir plus](#)

[Téléchargez le guide](#)

○ **LE CNOSF LANCE « SPORT EN FRANCE »**



À l'occasion de l'Assemblée Générale du Comité National Olympique et Sportif Français qui s'est tenue mardi 28 mai à la Maison du Sport français, Denis MASSEGLIA, Président du CNOSF et Guillaume SAMPIC, Directeur Général de la société MEDIA365, ont procédé au lancement officiel de Sport en France, la chaîne du mouvement sportif.

Une initiative innovante qui associe la création d'une chaîne de télévision disponible sur les réseaux câbles, satellites et internet à une offre inédite de mise à disposition gratuite de ses contenus à destination des médias qui en exprimeront la demande. [Plus d'informations](#)

○ **RÉSULTATS – CHALLENGE CLPS 2019**

Vendredi 14 juin, le jury du challenge de la Commune La Plus Sportive (composé de membres du CDOS 21, de la DDCS 21, du Bien Public, et du CROS BFC) a délibéré afin d'élire la Commune La Plus Sportive 2019. [En savoir plus](#)



○ **LANCEMENT DU SITE OUPS.GOUV.FR**



Le nouveau site qui aide les usagers à éviter les erreurs avec l'administration. Les administrations entendent, chaque fois que possible, prévenir les erreurs, dans une logique de pédagogie, de transparence et d'accompagnement constant des particuliers comme des entreprises dans leurs démarches vis-à-vis de l'administration.

C'est dans cette perspective qu'a été créé le site oups.gouv.fr

RÉGLEMENTATION

○ **LE MÉCÉNAT - UN DISPOSITIF SIMPLE ET ATTRACTIF POUR REUSSIR VOS PARTENARIATS**

Depuis la loi du 1er août 2003 les avantages fiscaux incitent les entreprises à soutenir les projets associatifs, renforçant ainsi les possibilités pour les associations et les entreprises de développer des projets en commun.

Un guide pratique du mécénat a été conçu dans le but de rapprocher entreprises et associations.

[Téléchargez le guide](#)



○ **RESCRIT FISCAL POUR LES ASSOCIATIONS**

Pour connaître la réponse **précise et claire** de l'administration fiscale à sa situation, une association peut demander **un rescrit fiscal**. Un rescrit peut notamment être utilisé par une association qui s'interroge **sur le caractère lucratif ou non de son (ou ses) activité(s)**, compte tenu de son mode de fonctionnement, de la nature de ses activités et des conditions de leur exercice. [En savoir plus](#)



○ **BAREME KILOMETRIQUE BENEVOLE**

Frais des bénévoles non remboursés en 2018 : le barème kilométrique évolue.

Les frais engagés par les bénévoles dans le cadre de leur activité associative, **non remboursés par l'association**, peuvent ouvrir droit, sous certaines conditions, **à une réduction d'impôt sur le revenu**, notamment les frais de déplacement. Le barème 2019 a évolué :

- Véhicules automobiles : **0,316 € / km**
- Vélomoteurs, scooters, motos : **0,123 / km**

Source : www.associations.gouv.fr

FORMATIONS

○ **FORMATION COMPTABILITE AVEC LE LOGICIEL CASICO**

Le CDOS de Côte-d'Or organise une formation comptabilité **avec le logiciel CASICO le vendredi 18 octobre 2019** de 19h à 22h30 à DIJON.

[Consultez les modalités](#)



○ **FORMATION SECOURISME**



PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER

Le CDOS 21 propose **aux licenciés sportifs du département** des stages pour l'obtention du diplôme **Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1)**.

[Consultez les modalités et les dates des prochaines sessions](#)

○ **OUVERTURE DES CANDIDATURES - DU AGDA**

Les candidatures pour le **Diplôme Universitaire « Administration, Gestion et Développement des Associations »** sont ouvertes **jusqu'au 14 octobre 2019**.

C'est dans **le but de structurer, développer et pérenniser le projet associatif** que ce Diplôme Universitaire a vu le jour en 2007 au sein l'Université de Bourgogne **afin de professionnaliser les acteurs du monde associatif**. [Plus d'informations](#)



Pour tous renseignements complémentaires, Contactez Mario JOBARD,
crib.cotedor@franceolympique.com ou 09.63.06.66.36
Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles
CDOS de Côte-d'Or, CREPS Bourgogne-Dijon,
19 rue Pierre de Coubertin, 21000 DIJON - <https://cdos21.org/>



Conformément à la loi, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'oubli des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à crib.cotedor@franceolympique.com



[Se désabonner](#) - [Modifier votre souscription](#)